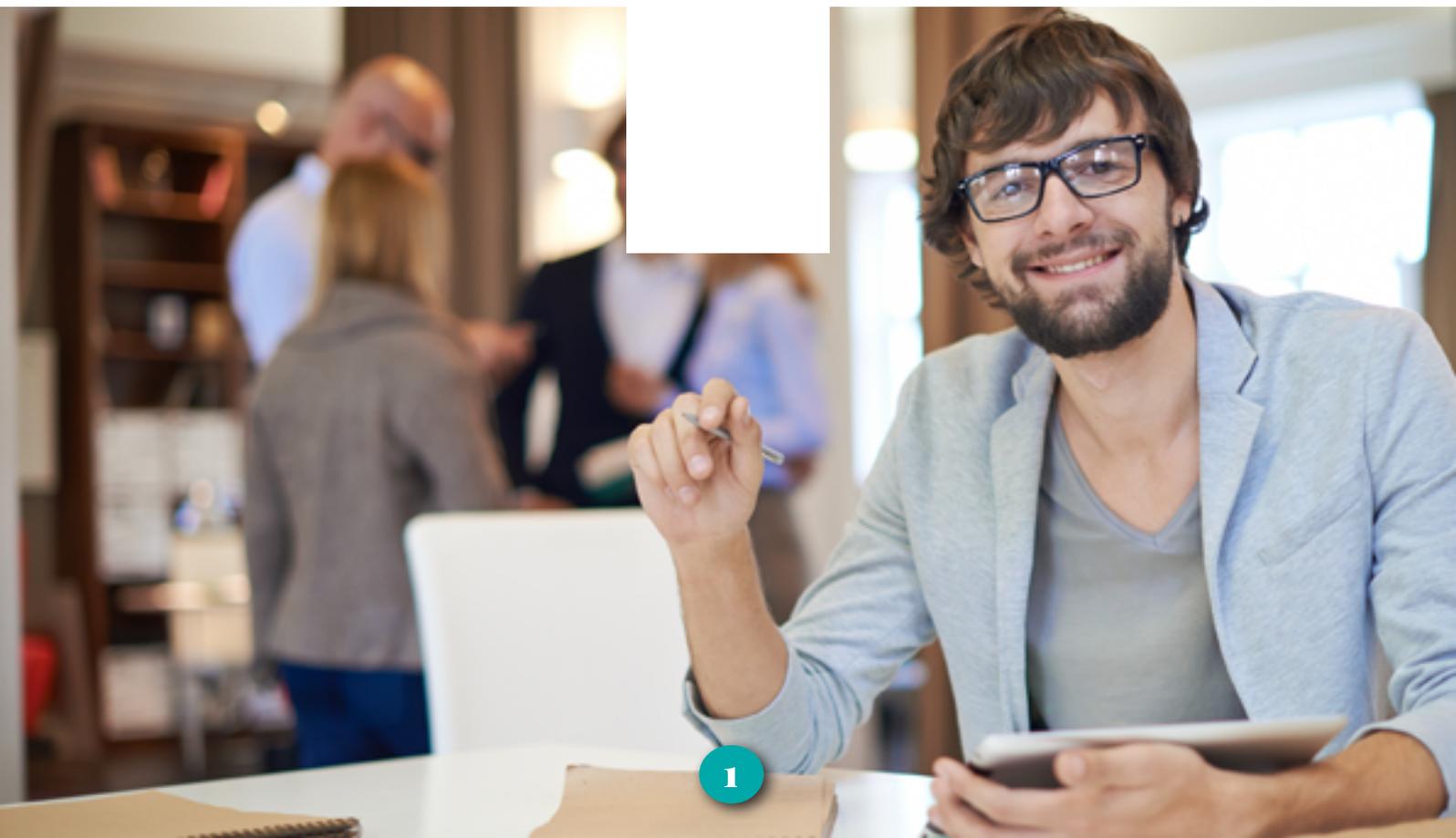




RAPPORT RÉGIONAL 2021

Suivi du CEP

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Hauts de France



Plan du Rapport

Partie 1 : L'installation, le positionnement, les ressources mobilisées pour la réalisation de la mission de suivi de la mise en œuvre du CEP.

A. Les collaborateurs et partenaires impliqués

- Collaborateurs mobilisés à Transitions pro (fonction, temps en ETP) et implication des CA paritaires.
- Partenaires mobilisés en pilotage et/ou en co-construction - animation de la méthodologie.

B. Le positionnement de la mission en région

Grands principes et approches proposée par Transitions pro
L'installation de la mission en région et l'acceptabilité par les partenaires (Quelle compréhension de la mission par les partenaires? Quelle acceptabilité? Quelles précisions nécessaires? Quels leviers? Quelles difficultés?)

C. Les étapes de la mise en œuvre de la mission

Partie 2 : Les coopérations autour du CEP

A. Les modalités de coopération

Réunions de partage d'information/ pilotage de chantiers communs; Rencontres ; bilatérales; Conventions; Actions communes....

B. Les objets de coopérations

Aiguillage/ communication/ fluidification des parcours/ outillage / professionnalisation croisée

C. Les leviers/ difficultés/ avancées en termes de coopérations sur l'année

Partie 3 : CEP et parcours des bénéficiaires en région

A. Recours au CEP : combien, qui?

B. L'usage du CEP : motifs de sollicitation, mobilisation des prestations complémentaires, pour quels projets/parcours (reconversion, compétences...)

C. L'articulation CEP / dispositifs Transitions pro



PRÉAMBULE

RAPPEL DES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



La loi du 5 mars 2014 Création du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)

Garantir à tout actif qui en exprime le besoin l'accès à un service d'appui universel, neutre, personnalisé et gratuit.

Faire le point sur sa situation professionnelle.
Élaborer et formaliser un projet d'évolution professionnelle.

Les opérateurs désignés par la loi : APEC, CAP EMPLOI, MISSIONS LOCALES, OPACIF, PÔLE EMPLOI



La loi du 5 septembre 2018 renforce le Conseil en Évolution Professionnelle

Une gouvernance nationale

France compétences en charge du suivi
et de l'évaluation du CEP tous opérateurs.

un budget dédié

pour l'opérateur des actifs occupés.

Un nouveau cahier des charges mais une philosophie identique

4 opérateurs désignés par la loi :

APEC, CAP EMPLOI, MISSIONS LOCALES, PÔLE EMPLOI

1 Opérateur par région pour les actifs occupés

désigné par France compétences, sur appel d'offre.

Pour les Hauts-de-France : GROUPEMENT ÉVOLUTION



La loi du 5 septembre 2018 confie aux Commissions Paritaires Interprofessionnelles Régionales, dénommées Transitions Pro, la mission de suivre la mise en œuvre du CEP sur le territoire régional (D.6326-20-4 du code du Travail).

Mission qui doit se structurer en cohérence avec

Les prérogatives de l'État sur le CEP :

au national définition du dictionnaire des données,
au régional facilitation des coopérations entre les opérateurs.

La mission de France Compétences
suivi et évaluation du CEP (tous opérateurs).

La mission des Régions
coordonner les actions de l'ensemble des organismes participants au SPRO, notamment les opérateurs du Conseil en Évolution Professionnelle.

Méthodologie de la mission de suivi du cep en région

OBSERVER

**ÉLABORER ET PARTAGER UN SUIVI
DE LA MISE EN ŒUVRE DU CEP
AU NIVEAU RÉGIONAL**

Optimiser
la mise en œuvre
du CEP

Sécuriser
les parcours

CAPITALISER

**RAPPORT ANNUEL
À FRANCE COMPÉTENCES
Après présentation
Aux CEP et au CREFOP**

ANALYSER

Éléments du rapport

Socle commun organisé autour
de **3 thématiques obligatoires** et **2 options**

OBSERVER

LE RECOURS
AU CEP

L'USAGE
DU CEP

LES COOPÉRATIONS
AUTOUR DU CEP

LES EFFETS DU
CEP

THEMATIQUES
AU CHOIX

Thématiques alimentées par les observations via les échanges entre Transitions Pro et les CEP et les informations chiffrées fournies par France Compétences

Non retenue par Transitions Pro Hauts de France Pour le rapport 2021 Nouvelle configuration, tant pour le CEP, que pour les Transitions Pro et s'agissant d'une première année d'expérience, et du fait de la crise sanitaire.

CAPITALISER

ANALYSER



PARTIE 1

L'installation, le positionnement, les ressources mobilisées pour la réalisation de la mission de suivi de la mise en œuvre du CEP

PARTENAIRE D'AVENIR 
TRANSITIONS

PRO Hauts
de France

A. Les collaborateurs et partenaires impliqués

Collaborateurs mobilisés par Transitions Pro et implication des CA paritaires.

- Cheffe de projet Conseil et Suivi du CEP en région, s'appuie sur le collectif et travaille en lien avec la Direction Générale.
- Une commission régionale de suivi du CEP. 4 administrateurs et 2 Responsables territoriaux de Transitions Pro, APEC, CHEOPS, Groupement Évolution (opérateur privé en Hauts-de-France), Mission Locale, Pôle Emploi, Direccte, Région.

Partenaires mobilisés en pilotage et/ou en co-construction - animation de la méthodologie.

- Pas de partenaires mobilisés pour piloter ou co construire l'animation de la méthodologie.
- Réflexion en cours autour de l'animation du SPRO, dans le cadre de la clause de revoyure du CREFOP.

LA MISSION DE SUIVI DU CEP PAR TRANSITIONS PRO HAUTS-DE-FRANCE

DIMENSION TECHNIQUE

MISSION DE SUIVI DU CEP EN RÉGION

Observer, Décrire, Analyser pour optimiser la mise en œuvre du CEP et fluidifier les parcours en région ,

*Élaborer et Partager un suivi
de la mise en œuvre du CEP
tout au long de l'année*

DIMENSION POLITIQUE

COMMISSION RÉGIONALE SUIVI DU CEP

Accompagner la mission suivi du CEP en région

B. Le positionnement de la mission en région

Grands principes et approches proposés par Transitions pro.

Rôle singulier de Transitions Pro, acteur et observateur des dynamiques engagées.

***Transitions pro , tout comme les CEP, face à de nouveaux dispositifs, de nouveaux métiers
Transitions pro Hauts de France a donc orienté ses actions, autour de :***

- l'installation du CEP et des dispositifs dans un contexte régional pour fluidifier les parcours des bénéficiaires.
- l'inscription de la mission dans le paysage pour mener à bien l'observation des dynamiques régionales, en vue de la rédaction du rapport en 2021.

C. Les étapes de la mise en œuvre de la mission

Prise de contact avec une entrée dispositifs et services , la méthodologie de la mission de suivi étant en cours de construction.

Objectifs fluidifier le parcours des bénéficiaires

➤ Se Rencontrer se présenter

Présentation des missions, des Offres de Services. des dispositifs gérés.

Organisation-maillage territorial.

➤ Outiller les partenaires

Notes techniques, webinaires...

➤ Mettre en place des partenariats

Réflexion autour d'animations communes à destination du public, de permanences tenues en un même lieu, organiser des échanges de pratiques. Mettre en place des conventions...

➤ Installer la commission de suivi du CEP

Présentation de la mission, état des lieux des dynamiques régionales engagées, réflexion autour de nouvelles coopérations .



PARTIE 2

Les coopérations autour du CEP Informations recueillies auprès des opérateurs CEP

A. Les modalités de coopérations

Réunion de partage d'information/pilotage de chantier communs ; actions communes...

> Partenariats avec :

- D'autres opérateurs CEP.
- Avec les entreprises.
- Les institutions.
- ...

> Des réunions d'information, d'échanges, des chantiers communs

- En bilatéral.
- Organiser la complémentarité de services.
- Des problématiques ciblées, des situations particulières à résoudre.

> Des actions communes

- Présence ponctuelle chez les autres partenaires.
- Certaines structures travaillent sur l'articulation des services ou encore sur la mise en place d'offres de services communes.

B. Les objets de coopération

Aiguillage/communication/fluidification des
Parcours / outillage / professionnalisation croisée

> Aiguillage

- Réorientation du public, dès l'accueil, vers la structure identifiée comme celle chargée d'accompagner ce type de public.
- En cours de parcours sur des problématiques spécifique.

> Communication

- 2020 pas de communication inter-opérateurs.
- Relai des offres de services, quand celles-ci sont connues du prestataire.
- Plaquettes et affiches placés chez les partenaires.

> Fluidification des parcours

- Échanges sur des problématiques individuelles.
- Présence chez certains autres CEP.

> Professionnalisation croisée

- Échanges entre pairs organisés ou ponctuels.

> Outillage

- Pas d'outillage «interstructures».
- Accès à des études menées par les uns et les autres sur les données du territoire.
- Fiche de liaison, fiche d'entretien, éléments fournis via le système d'information.

Suggestions pour de nouvelles coopérations

➤ **Travailler sur l'interconnaissance**

Reprendre les travaux initiés dans le cadre du SPRO lors de sa mise en œuvre.

➤ **Communication croisée**

Croiser les informations et les utiliser dans une communication commune, pour permettre la mise en avant auprès des bénéficiaires.

➤ **Communication auprès des publics qui sollicitent peu ou pas le dispositif**

Par méconnaissance du dispositif CEP (salariés et non salariés).

➤ **Collaboration avec l'éducation nationale et l'université**

➤ **Communication auprès des TPE et PME et des salariés de ces entreprises**

- Pourrait être un premier outil pour ces entreprises ne disposant pas de ressources RH.
- Complémentaire à l'entretien professionnel obligatoire.

C. Les leviers/difficultés avancées en termes de coopérations sur l'année

➤ Principal levier

Public commun: coopérations pour accompagner les parcours sans ruptures.

➤ Les difficultés

- Connaissance relative des offres de services de certains acteurs.
- D'une circulation de l'information pas assez élargie.
- La crise sanitaire: retard dans le développement de certaines collaborations.



PARTIE 3

CEP et parcours des bénéficiaires en région

PARTIE 3 CEP ET PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES EN RÉGION

Afin de traiter ces 2 thématiques, du recours et de l'usage du CEP, nous nous sommes appuyés, sur les données fournies par :

- **Frances Compétences** *(recueil des données auprès des opérateurs)*
Nous avons donc pris en compte ces informations avec toute la prudence nécessaire afin de ne pas tirer de conclusions trop hâtives, nous les avons traitées comme pouvant marquer une tendance.
- **Les opérateurs CEP**
(questionnaire et échanges au sein de la Commission de suivi de Transitions Pro)
- **Les données démographiques et économiques de la région**
Pour compléter et donner de la pertinence à l'interprétation des données recueillies par France Compétences.

PARTIE 3 CEP ET PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES EN RÉGION

A. Recours au CEP : COMBIEN ?

Selon les structures, l'entrée en CEP n'est pas comptabilisée de façon identique, il n'est pas toujours possible de dissocier les entrées CEP, des entrées dans les autres dispositifs gérés.

DONNÉES FRANCE COMPÉTENCES		
Nombre d'entrées Tous opérateurs	Hauts-de-France	National
	205 411	2 081 494

9,42% des entrées CEP national
(population active HDF 9% du national)

2019 : 210 509 / 2 006 121 soit 10%

- Changement de paradigme
- Notoriété nouveau prestataire CEP
- Obligatoire: / non obligatoire
- Crise sanitaire

PARTIE 3 CEP ET PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES EN RÉGION

A. Recours au CEP : QUI ?

Selon les structures, l'entrée en CEP n'est pas comptabilisée de façon identique, il n'est pas toujours possible de dissocier les entrées CEP, des entrées dans les autres dispositifs gérés.

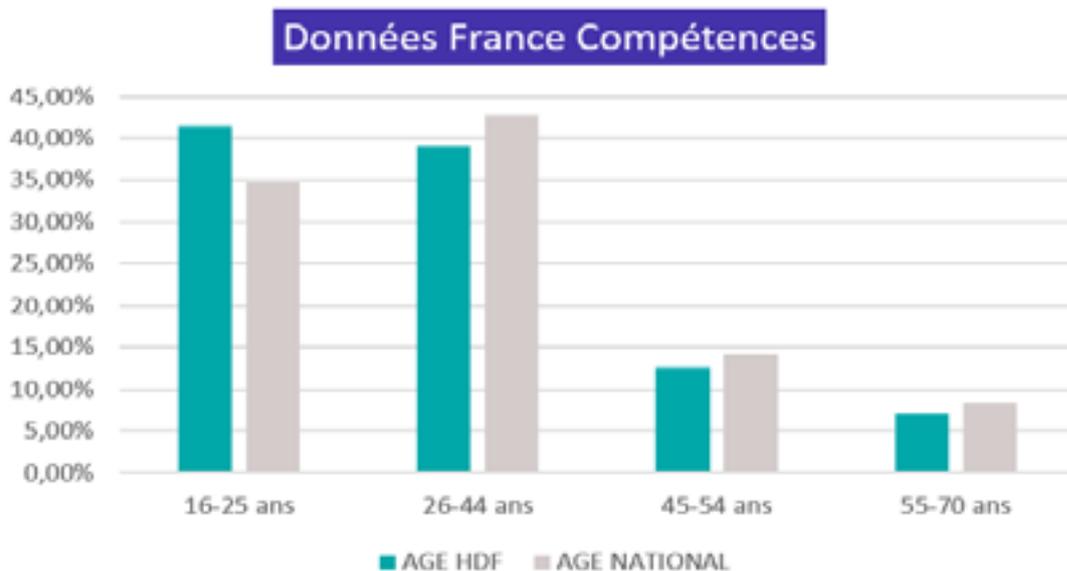
DONNÉES FRANCE COMPÉTENCES		
SEXE	Hauts-de-France	National
HOMMES	49,8%	50,2%
FEMMES	50,2%	49,8%

DONNÉES INTERNES HDF EXPRESSION PARTIELLE	
HOMMES	38% à 47%
FEMMES	51% à 62%

- Public plutôt féminin, donnée partagée par les opérateurs.
- Nuance : public jeune, un peu plus masculin (52%).
- mobilisation du service par les femmes d'autant plus marquée que la région compte moins de femmes que d'hommes au sein de sa population active.

PARTIE 3 CEP ET PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES EN RÉGION

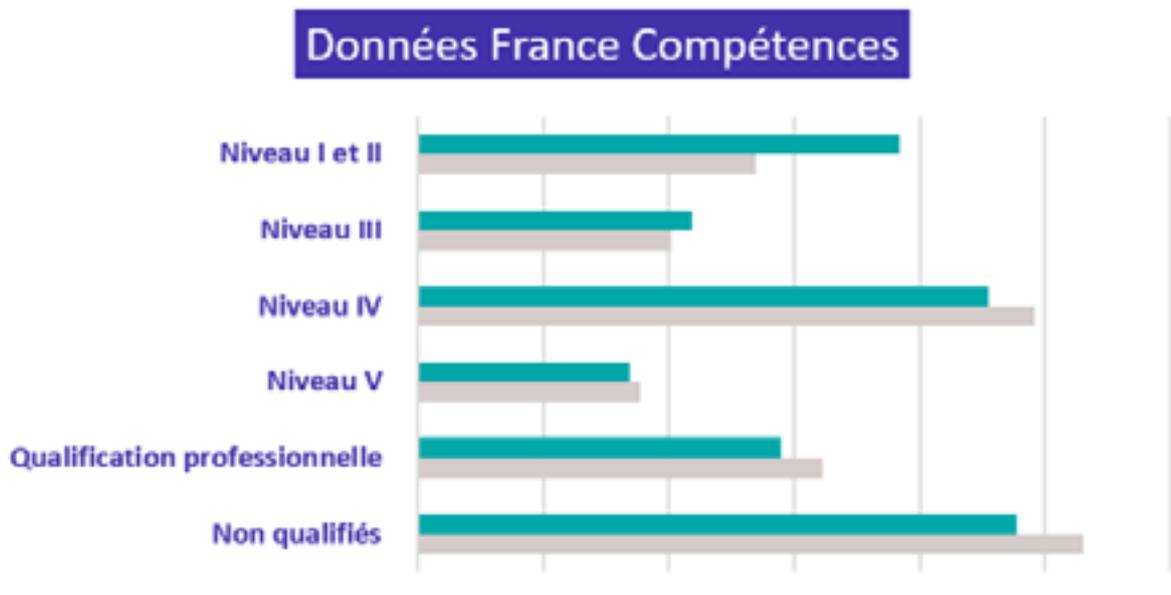
A. Recours au CEP : QUI ?



- Région la plus jeune de France métropolitaine pour sa part des moins de 20 ans,
- 41,5% de jeunes accompagnés HDF, contre 34,7% au niveau national.
- 26-44 ans sont ceux qui sollicitent le plus le CEP : salariés et demandeurs d'emploi, cadres et non cadres.
- Les personnes en situation de handicap seraient plus nombreuses dans la tranche 45-54 ans.

PARTIE 3 CEP ET PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES EN RÉGION

A. Recours au CEP : QUI ?



- Forte proportion de personnes **non qualifiées** ou ayant une **qualification professionnelle** ainsi que des **diplômes de niveau IV, I et II**,
- Les moins présents sont les **niveaux V et III**.
- Ceci soulève la question de la **connaissance du dispositif** par ce public et/ou de leurs **facultés à le mobiliser**.

PARTIE 3 CEP ET PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES EN RÉGION

A. Recours au CEP : QUI ?

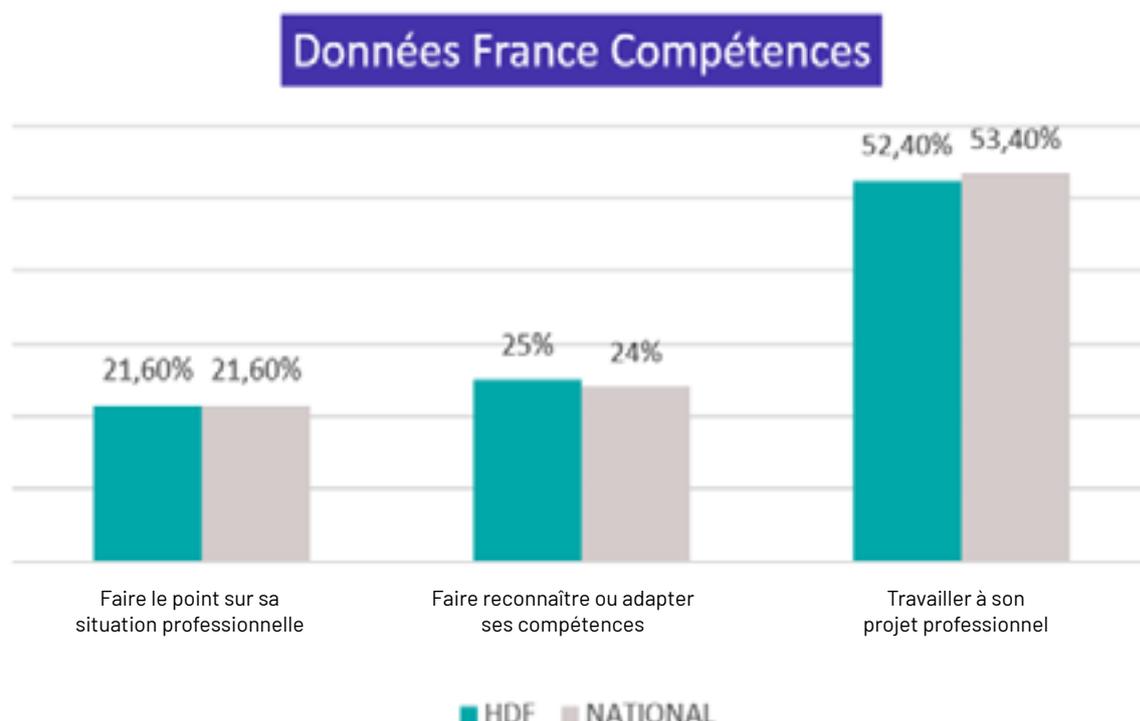
DONNÉES FRANCE COMPÉTENCES		
PCS	Hauts-de-France	National
- Agriculteurs	-	21 pers
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	4 personnes	85 pers
- Cadres et professions intellectuelles supérieures	9,4%	14,2%
- Employés	52,6%	52%
- Ouvriers	13,8%	11,6%
- Techniciens agents de maitrise	5%	6,5%

- Population en Hauts de France : 16% employés et 15% ouvriers, pourtant les ouvriers, font beaucoup moins appel au CEP autour de 53% d'employés et presque 14% d'ouvriers.
- La région hauts de France est la 4ème région en termes d'emploi cadre et en compte 7% par rapport à l'ensemble de sa population active.
- Pourtant aussi nombreuses que les ouvriers et que les employés sur le territoire, les professions intermédiaires sollicitent très peu ce service.

PARTIE 3 CEP ET PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES EN RÉGION

B. L'usage du CEP :

motifs de sollicitations, mobilisation des prestations complémentaires, pour quels projets, parcours (reconversion, compétences ...)



➤ **Pour le motif de sollicitation, seuls 3 indicateurs sont communs à l'ensemble des opérateurs.**

Éléments mis en avant par les prestataires CEP réunis dans la commission de suivi du CEP en Hauts-de-France, les demandes exprimées sont liées à :

- La reconversion et l'évolution.
- L'information sur les dispositifs et/ou le financement de formation.
- L'information sur le marché de l'emploi.
- Beaucoup de sollicitations faites dans le cadre du dispositif démissionnaire avec une proportion importante à visée de créations d'entreprises.

PARTIE 3 CEP ET PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES EN RÉGION

B. L'usage du CEP :

motifs de sollicitations, mobilisation des prestations complémentaires, pour quels projets, parcours (reconversion, compétences ...)

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

- **Les opérateurs CEP ont observé des changements de comportements (il s'agit d'observations, il n'y a pas encore pour tous, de données sur ce point).**
- **Peu de nouvelles entrées en 2020 pour certains publics du fait de la fermeture des structures, poursuite des accompagnements à distance.**
- **Augmentation des entrées pour un public qui sent son poste fragilisé.**
- **Plus de sollicitations mais pour de l'information.**
- **Délais de réflexion plus long.**
- **Plus d'abandons.**
- **Projets de démission pour création d'entreprise, souvent retardés ou retravaillés pour un autre type de projet sans création.**

Ces remarques ne concernent toutefois pas l'ensemble des réseaux.

PARTIE 3 CEP ET PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES EN RÉGION

C. L'articulation CEP/ Dispositifs Transitions-Pro

> Dispositif démissionnaire

Les CEP, tout comme Transitions Pro ont dû s'approprier et construire des procédures autour de ce dispositif, adapter les systèmes d'information pour la saisie des demandes, organiser le relai d'information, et caler les offres de services.

> PTP

Bien que moins récent, celui-ci n'avait qu'une année d'existence et il restait encore des éléments à définir et à mettre en place.

> Le financement de la VAE

La délivrance du certificat Cléa ont aussi été des éléments qui ont nécessité de se structurer avec les CEP.

PARTIE 3 CEP ET PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES EN RÉGION

C. L'articulation CEP/ Dispositifs Transitions-Pro

- **Le CEP (outre l'articulation avec le dispositif démissionnaire) oriente le public vers Transitions Pro dès lors que les bénéficiaires envisagent un projet de**
 - PTP
 - VAE
 - Certification CléA.

- **Transitions Pro Haut-de-France, assure la promotion du CEP**
 - En amont d'une demande de financement pour travailler son projet professionnel.

 - À la suite d'un refus de financement du PTP, pour que le bénéficiaire puisse travailler une piste alternative au PTP pour la réalisation de son projet professionnel.

PARTIE 3 CEP ET PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES EN RÉGION

C. L'articulation CEP/ Dispositifs Transitions-Pro

Transitions Pro met à disposition,

- Un kit de communication composé d'affiches, de plaquettes, téléchargeable sur le site <https://www.transitionspro-hdf.fr/telechargements/>
- Ses collaborateurs, pour répondre à toutes questions des CEP sur les modalités pratiques et administratives des dispositifs.
- Les référents parcours de Transitions Pro Hauts de France, se tiennent en appui des CEP dans l'accompagnement des thématiques suivantes :

Aider et aiguiller le CEP dans la construction du financement du projet de formation.

Apporter un éclairage aux CEP sur les organismes de formation et leurs modes de fonctionnement (coûts, référencement « Qualité » Datadock ...).

- Diffuser les informations , actualisation
 - Des rencontres,
 - Diffusion de notes techniques,
 - Webinaires.

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO

Hauts
de France